



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA HAUTE GIRONDE

SEPTEMBRE 2014

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde
Maison des services au Public
32, rue des Maçons – BP134
33391 BLAYE cedex



En 2000, les habitants, élus et acteurs du développement économique, social, environnemental et culturel de la Haute Gironde, commençaient à écrire ensemble « La charte de Pays », document qui fixe les orientations stratégiques de développement de la Haute Gironde pour les 15 ans à venir. Validée en 2003, cette charte d'objectifs arrive à son terme.

L'agenda 21, validé en 2009, est venu réactualiser la Charte de Pays à mi-parcours.

Ces dernières années, divers projets, études ont permis d'actualiser certains pans du projet dans le cadre de démarches concertées (états généraux de l'emploi, échanges culturels, plan climat, circuits courts...).

Le « Diagnostic de territoire – septembre 2014 » est la synthèse de ces travaux déjà réalisés. Il va permettre de dégager les priorités de la nouvelle Stratégie de Développement Locale de la Haute Gironde.

PLAN DU DIAGNOSTIC

A. Composition communale et principales données socio-économiques

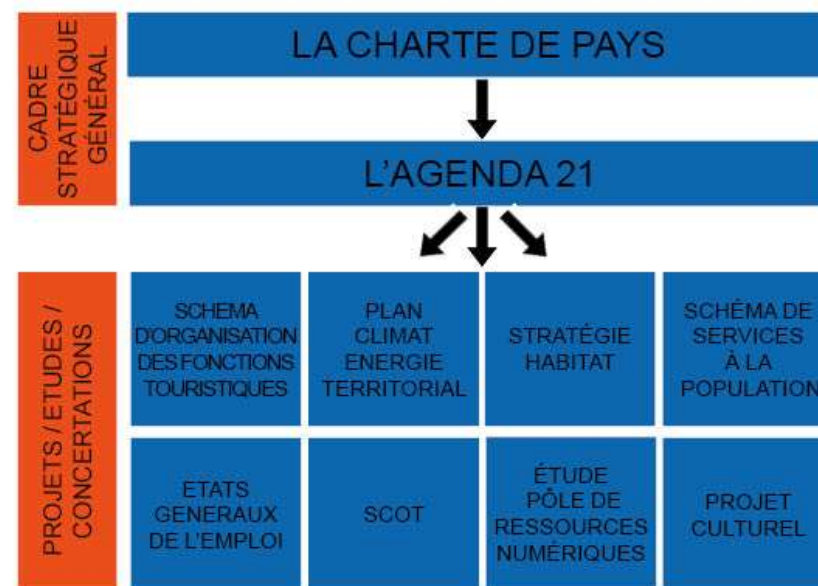
B. Eléments remarquables du patrimoine du territoire

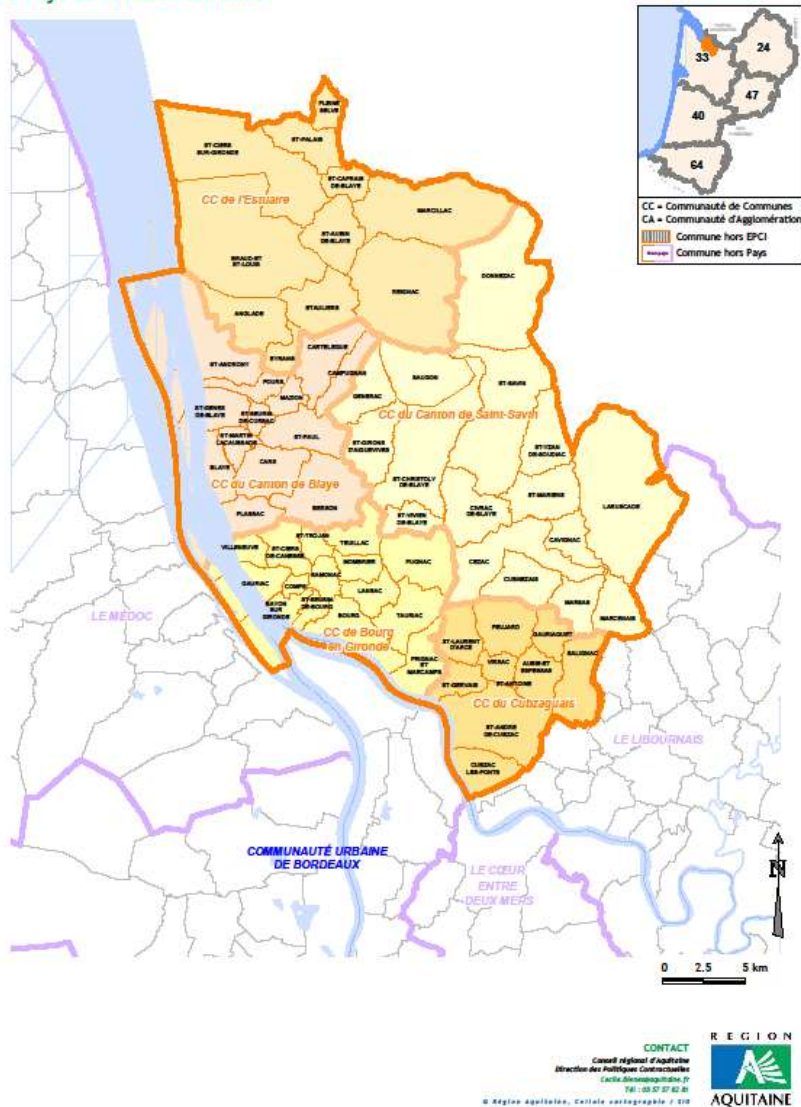
1. Des paysages d'une grande variété et contrastés
2. Un patrimoine culturel, bâti et environnemental remarquable

C. Acteurs représentatifs du territoire (mode d'organisation et partenaires)

D. Etat des lieux et diagnostic AFOM

1. Cadre de vie et environnement
 - a. Démographie et qualité de vie
 - b. Patrimoine naturel et environnemental
2. Services à la population
3. Economie
 - a. Artisanat/services/industrie
 - b. Tourisme
 - c. Agriculture





A. Composition communale et principales données socio-économiques

- Territoire d'un seul tenant et sans enclave
- 65 communes
- 5 cantons
- 84 652 habitants (population municipale au 1^{er} janvier 2014 – INSEE)
- Pas de ville de plus de 30 000 habitants : Saint-André de Cubzac (9 874 habitants) et Blaye (Sous-préfecture, 4 722 habitants) sont les deux pôles principaux du territoire.
- Densité de population : 105 habitants au km²
- Superficie : 782,4 km²

➔ Cartographie du périmètre du Pays de la Haute Gironde, issue de l'Atlas de l'Aquitaine (Région Aquitaine)

B. Éléments remarquables du patrimoine du territoire

Le Pays de la Haute Gironde est un territoire bordé à l'ouest par l'Estuaire de la Gironde et la Dordogne. Il est limitrophe au sud de l'agglomération bordelaise, au nord du département de la Charente-Maritime et à l'est du Libournais.

1. Des paysages d'une grande variété et contrastés

La Haute Gironde est un territoire qui se caractérise par des paysages variés d'une grande qualité. Elle est bordée à l'Ouest par l'Estuaire et des zones humides :

- L'Estuaire de la Gironde est le plus grand et le plus sauvage estuaire d'Europe. Structurant le paysage, on y pratique des activités traditionnelles de pêche comme le carrelet, la pibale, les anguilles, les crevettes blanches, les aloses, la lamproie, etc.
- Plusieurs bassins versants (la Virvée, la Livenne, le Mangaud, le Grenet, le Moron, la Saye, le Galostre et le Lary) se jettent dans la Dordogne et la Gironde.
- Les marais (de Braud-et-Saint-Louis, de la Vergne, et le Petit Marais de Blaye) situés principalement au nord du territoire, en bordure de Gironde, entre Blaye et Saint-Ciers sur Gironde constitue une composante identitaire distincte du reste du territoire. On y trouve des activités d'élevage, de cultures (jonc, maïs,...) et de chasse (à la tonne), avec un bâti traditionnel très spécifique associé à ces activités. C'est un milieu fragile caractérisé aussi par une diversité d'espèces faunistiques et floristiques très riche.

- Les reliefs vallonnés de Bourg et de Blaye suivent le cours de la Dordogne et de la Gironde, depuis Bourg au Sud jusqu'à Blaye au Nord. Ces coteaux de la Gironde, entre Bourg et Plassac se transforment en falaise calcaire, appelée aussi la "Corniche" et offrent des points de vue remarquables sur le Médoc, l'Estuaire et ses îles. Au siècle dernier, la pierre y était exploitée (carrières à ciel ouvert à Prignac-et-Marcamps et Tauriac, nombreuses carrières souterraines présentant des risques d'effondrement) et a notamment été utilisée pour la construction de Bordeaux. Autour de cette ressource, des savoir-faire d'exploitation et de taille de la pierre ont été développés.
- La forêt est également très présente au nord-est avec le Massif de la Double qui s'étale depuis la Haute Gironde jusqu'en Charente, Charente-Maritime et Dordogne, avec un parcellaire très morcelé. A l'Est du canton de Saint-Savin, la présence d'un filon argileux a été propice au développement d'activité de fabrication de tuiles et de carreaux de Gironde.



Entre les marais et la forêt, le sol est propice à la culture de l'asperge blanche du Blayais (demande IGP en cours) et de légumes constituant d'autres ressources de la Haute Gironde. Il s'agit d'exploitations de polycultures qui associent le maraîchage à l'élevage ou encore à la viticulture.

Enfin, le vignoble est une composante identitaire forte de la Haute Gironde, couvrant plus des trois quarts du territoire, avec plusieurs appellations viticoles : Blaye Côtes de Bordeaux, Côtes de Bourg, Bordeaux et Bordeaux Supérieurs, Crémant de Bordeaux. Cette activité marque le paysage et offre un patrimoine bâti intéressant avec ses nombreux châteaux viticoles. Caractéristique de la région bordelaise, le vignoble de la Haute Gironde représente une force et un levier économiques incontestables et un atout indéniable pour le développement du tourisme.

2. Un patrimoine culturel, bâti et environnemental remarquable

Les paysages de la Haute Gironde sont le « terrain de jeu » d'activités de loisirs et touristiques variées :

- les promenades et randonnées pédestres, cyclables, équestres dans les vignes, le long de l'Estuaire (le plus grand et le plus sauvage d'Europe), en forêt,...
- la découverte de l'estuaire et de ses îles (balades sur l'eau), de ses zones humides, de leur faune et de leur flore (ex. parc ornithologique « Terres d'oiseaux » sur le port des Callonges à Braud et Saint-Louis)
- la pratique de sports nautiques (la voile, le canoë-kayak,...)
- la pratique de loisirs de plein air, etc.



La « pierre » est également un attrait touristique indéniable. La Haute Gironde est une terre dotée d'un riche patrimoine historique :

- la citadelle de Blaye et le Verrou Vauban de l'Estuaire, classé au titre du Réseau Vauban depuis juillet 2008 au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'Unesco
- la villa gallo-romaine de Plassac
- le village ancien et la citadelle de Bourg-sur-Gironde
- la grotte de Pair Non Pair à Prignac-et-Marcamps
- le Château du Bouilh à Saint-André-de-Cubzac
- les Moulins (Lansac, Montalon, ...)
- les églises romanes

- les châteaux viticoles, etc.



C. Acteurs représentatifs du territoire (mode d'organisation et partenaires)

Structure porteuse du GAL

- Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde (créé le 1^{er} mars 2003, se substituant au SIVOM de la Haute Gironde)
- Fédère 5 Communautés de communes :
- CC du canton de Blaye (14 679 habitants),
- CC du canton de Bourg (13 205 habitants),
- CC du Cubzaguais (22 083 habitants),
- CC de l'Estuaire - canton de Saint-Ciers sur Gironde (12 395 habitants),
- CC du canton de Saint-Savin (22 290 habitants).
- Présidence : Bernard BOURNAZEAU, Maire de Saint-Aubin de Blaye, Conseiller Régional délégué à l'apprentissage

Démarche de constitution en Pays

- Reconnu Pays en émergence en avril 1999
- Périmètre d'étude du Pays validé le 26 janvier 2001 (reconnaissance par la CRADT)
- Adoption de la Charte de Pays : 16 juin 2003 – projet de territoire prévu pour une dizaine d'années
- Périmètre définitif : arrêté préfectoral du 30 octobre 2003 (depuis, extension du périmètre à 4 communes supplémentaires suite à la création de la nouvelle CC du canton de Blaye le 1^{er} janvier 2010)
- Plusieurs générations de Contrats de Pays avec la Région Aquitaine (2004-2008 et 2010-2013)
- Evolution possible : transformation en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (réflexion en cours)

Conseil de développement

Date d'installation : janvier 2003

Délégué : Christophe CROISANT (chef d'entreprise - consultant)

Une cinquantaine de membres

Equipe technique

Directeur / Chef de projet : Sébastien ROUAUD

Chargés de mission : Eve LALANDE (Culture et TIC), Sébastien OTIN (Tourisme), Aurèle SEIGNON (Habitat) et Virginie ROBIN (Développement durable)

Assistante de direction (secrétariat/comptabilité) : Maryse PASTUREA

D. Etat des lieux et diagnostic AFOM

1. Cadre de vie et environnement

a. Démographie et qualité de vie

Pôles d'attractivité, pression foncière, logement, habitat et données sociales

La Haute-Gironde participe aujourd'hui à la dynamique d'accueil du département. Cette contribution s'est affirmée lors de la dernière décennie, plus encore sur la période récente : entre 2006 et 2010, 11% des gains démographiques de la Gironde étaient le fait de la dynamique de la Haute-Gironde, alors que son poids dans la population départementale est de 6% (83 000 habitants). L'accélération de la dynamique d'accueil (320 habitants par an entre 1990 et 1999 / 1100 habitants par an entre 1999 et 2010) marque un nouveau positionnement résidentiel du territoire.

Cette dynamique ne présente pas les mêmes caractéristiques ni les mêmes impacts selon les secteurs. Elle se concentre dans le Cubzaguais et se diffuse massivement dans le corridor articulé à la RN 10, sur le canton de Saint-Savin. Le rythme d'accueil est ici 2 fois supérieur à la moyenne girondine. La dynamique est désindexée de l'armature traditionnelle des villes installée le long de l'Estuaire (Blaye, Bourg, Saint-Ciers) qui connaissent une croissance très limitée ou négative. La bande estuarienne, marquée par un maillage de petits bourgs et hameaux organisant l'espace viticole, voit l'urbanisation se développer sur le registre de la diffusion et de l'éparpillement.

Adossé à une telle dynamique d'accueil, le territoire a connu un développement massif de l'activité de la construction. Durant la dernière décennie, les années 2005-2007 ont marqué une véritable explosion de l'activité immobilière, avec la construction de près de 1200 logements par an contre 200 logements par an dans les années 1990. Ce dynamisme de la construction a été boosté par l'irruption ponctuelle mais massive des produits défiscalisés, au risque de la saturation des marchés mais surtout de leur déstabilisation. De façon plus structurelle, c'est bien le développement de logements individuels qui marque le nouveau positionnement du territoire. Ce segment est monté en puissance et il se maintient à un niveau jamais atteint, autour de 600 logements par an.

La Haute-Gironde figure de longue date dans l'arc de la pauvreté et des vulnérabilités économique des ménages girondins. On assiste à la permanence de cette pauvreté mais aussi à sa traduction sous de nouvelles formes. Le regain d'attractivité du territoire ne réduit pas les fragilités. Ainsi 35% des ménages ont des ressources inférieures à 60% des plafonds HLM.

L'attractivité du département met sous pression l'organisation traditionnelle des territoires et sollicite leurs stratégies d'accueil. En Haute Gironde le développement de l'habitat a surgi « trop vite, trop fort, sans maîtrise ». Le territoire se développe sous l'impulsion de l'arrivée de ménages jeunes, actifs, mobiles, des catégories populaires et intermédiaires.

Dans la Communauté de Communes de Saint-Savin, les consommations foncières à usage habitat ont plus que doublées pendant les années 2000 : 136 hectares ont été consommés entre 2000 et 2008 contre 54 hectares entre 1990 et 1999.

La fonction motrice et d'intégration des bourgs de la façade estuarienne est à l'épreuve. Le mal logement (11 % de la population du territoire), la vacance (10 % de taux de vacance), la paupérisation sont des éléments manifestes.

Les problématiques, l'intensité et les profils de la demande locative sociale sont différents selon les composantes territoriales de la Haute Gironde. Avec un taux de 4.4% le parc locatif à loyers maîtrisés (1500 HLM, 230 logements communaux, 380 locatifs privés conventionnés) ne compose qu'une petite partie de l'offre locative : rare, elle s'avère stratégique pour prendre en compte la diversité des besoins.

Tableau AFOM Démographie et qualité de vie

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire qui possède une offre foncière abondante et un cadre de vie préservé. - Le sud du territoire et l'axe de la RN10 qui est dynamique - Des politiques de l'habitat qui tentent de répondre aux difficultés du territoire (logements des jeunes, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). - Une proximité avec l'agglomération bordelaise au sud du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil de populations qui est dissocié de l'emploi, ce qui ne génère pas de richesses. - Les trois quart des actifs qui travaillent dans une commune différente de leur lieu de résidence. - Un territoire qui se caractérise par un « arc de pauvreté » aux limites départementales. - Un tissu social modeste avec des revenus peu élevés (disparités entre communes). - Les communes de la façade estuarienne qui éprouvent des difficultés à structurer l'organisation de l'habitat. - L'attractivité de l'habitat des tissus anciens fragilisée par un desserrement en périphérie des bourgs. - Le mal logement, la vacance, la paupérisation sont des éléments manifestes. Le mal logement concerne 11% des ménages. - L'offre locative proposée qui est inadaptée à la demande locale, avec un coût du loyer trop élevé par rapport au marché et aux ressources des ménages locaux. - Des besoins « ponctuels » d'équipements qui sont liés à des expansions brutales de populations spécifiques (jeunes scolaires par exemple) - Le vieillissement de la population traditionnelle - L'habitat dispersé qui est un phénomène qui se poursuit aujourd'hui avec une forte périurbanisation. - Un manque de dispositif spécifique d'accueil et d'orientation pour faire face aux situations d'urgence sur le territoire (publics jeunes, accueil d'urgence, accompagnement des publics qui subissent les effets du mal logement ou de l'inadaptation des solutions logement à leur situation, sédentarisation des gens du voyage). Les solutions d'accueil sont gérées au cas par cas, avec peu de coordination ni de mutualisation entre les composantes locales et des moyens relativement dispersés.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - La Haute-Gironde participe aujourd'hui à la dynamique d'accueil du département et voit sa population croître continuellement. Bien géré et encadré ce développement peut être un levier pour le territoire. - Le rythme de construction de maisons individuelles explose pour une demande essentiellement bordelaise - Un cadre de vie et un climat attractif - L'amélioration de la qualité énergétique de l'habitat est un enjeu fort à l'échelle du territoire, dont la cible dépasse le parc de logements plus ancien. Elle s'appréhende notamment au regard de sa dimension environnementale (réduction des émissions de gaz à effet de serre), sociale (lutte contre la précarité énergétique, amélioration des conditions d'habiter), économique. Sur ce registre, elle représente un gisement potentiel d'emplois. C'est aussi un levier pour accompagner la montée en compétence et en capacité du tissu économique local. - La mise en place d'un Plan Départemental de l'Habitat est un soutien stratégique et opérationnel aux politiques de l'habitat. - Les programmes du Conseil Général de la Gironde qui favorisent la revitalisation des bourgs et le recyclage du parc privé ancien. - Les partenariats avec les organismes HLM qui permettent de promouvoir une plus grande diversité de l'offre. - Le logement accompagné qui est un levier pour prendre en compte la pluralité et la spécificité des problématiques des publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - les coûts qui permettent de capter les clientèles qui ne peuvent rentrer sur les autres territoires. - Un territoire qui capte des ménages jeunes, actifs, mobiles, des catégories populaires et intermédiaires. Beaucoup sont des navetteurs qui travaillent sur l'agglomération centrale et ont peu d'attaches avec le territoire. - Le prix du foncier a connu une forte hausse ces dernières années (notamment dans un rayon de 10 à 15 kms autour de Saint-André de Cubzac, le long de la RN10 et de la RN137), à proximité des pôles de commerces et services. Cela a pour conséquence la fermeture du marché de l'accession et du locatif privé aux jeunes ménages locaux qui ne disposent pas d'une capacité d'emprunt suffisante, même avec des doubles salaires. - L'arrivée de population peut engendrer une dégradation du milieu et une surconsommation des ressources locales.

b. Patrimoine naturel et environnemental



La Haute Gironde est située à proximité d'une métropole régionale mondialement connue mais elle dispose d'un patrimoine naturel et environnemental de qualité et diversifié. Elle compte d'ailleurs trois des dix grands ensembles paysagers du département de la Gironde : l'estuaire et ses rivages à l'ouest, les franges boisées du massif de la Double à l'est et, entre les deux, les paysages viticoles du Blayais et du Bourgeais.

Le Pays se situe sur la rive droite de l'Estuaire de la Gironde, estuaire le plus grand et le plus préservé d'Europe. Cet espace naturel est d'un intérêt majeur car de nombreuses espèces emblématiques et patrimoniales, souvent rares et protégées sont présentes (pibale, anguille, crevette blanche, alose, lamproie...). L'archipel des îles estuariennes est également un atout pour le territoire.

Les marais, sont une autre composante identitaire distincte de la Haute Gironde. Les Marais de Braud-et-Saint-Louis et ceux de Prignac-et-Marcamps, révèlent des sites naturels majeurs et un fort patrimoine hydraulique lié à la maîtrise des terres alluviales. Ce milieu reste très fragile et se doit de préserver sa richesse faunistique et floristique.

Notons également que la centrale nucléaire du Blayais, mise en service en 1981, constitue, dans le paysage du Marais de Braud et Saint Louis, un élément de repère massif et imposant. Les imposantes lignes à haute tension distribuant l'électricité produite par la centrale constituent elles aussi des repères visuels omniprésents dans ce paysage très dégagé.

Le vignoble est une autre composante identitaire forte de la Haute Gironde et couvre plus des trois quarts du territoire. La vigne, cultivée en grandes étendues, dessine des paysages très ouverts. De nombreux vallons sillonnent le territoire et créent de légères ruptures. Les coteaux de la Gironde, entre Plassac et Bourg, se transforment en falaise calcaire, appelée aussi « Corniche » et offrent des points sur vue remarquables sur le Médoc, l'Estuaire et ses îles.

Enfin, la forêt est présente sur 19 000 ha en Haute Gironde. Il ne s'agit pas d'un massif boisé homogène : il est ouvert sur de nombreuses clairières parfois très vastes, occupés par parcelles agricoles et, d'autre part, il est en grande partie composé de friches boisées, dont les divers stades d'évolutions constituent des parcelles d'âges variables, de la friche armée à la forêt bien constituée.



Tableau AFOM - Patrimoine naturel et environnemental

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - L'Estuaire de la Gironde est le plus grand estuaire d'Europe, c'est un élément paysager et écologique structurant du territoire (richesse patrimoniale et biologique). - Le bassin de la Dordogne est la plus grande réserve de biosphère de France, il constitue un écosystème majeur pour la conservation de plusieurs grands poissons migrateurs. - la richesse et la diversité des ambiances paysagères apportent un caractère remarquable et attractif au patrimoine environnemental du territoire : <ul style="list-style-type: none"> o les points de vue et belvédère sur l'Estuaire, les paysages de la Corniche de la Gironde (falaises calcaire, architectures troglodytes, jardins...), o les vallons viticoles du Cubzaguais, Blayais et Bourquais, les coteaux boisés, o les terrasses alluviales de la Garonne, les marais (parc ornithologique), les prairies, le bocage o les milieux naturels autour du Moron et des rives de la Dordogne - L'identité paysagère de la Haute Gironde est clairement lisible, de qualité, valorisée par des routes à caractère touristique - Le patrimoine hydraulique dans les marais est lié à la maîtrise des terres alluviales - Le patrimoine boisé est important - Il existe deux SAGE (Estuaire et nappes profondes) favorisant la protection des écosystèmes - La qualité globale des eaux profondes est bonne et leur faible vulnérabilité aux pollutions sont des atouts indéniables pour la production d'eau potable - Les marais contribuent à protéger les zones aval des inondations en stockant d'importantes quantités d'eau en périodes de crues - Plusieurs documents de prévention des risques (inondation, mouvement de terrain, plan communal de sauvegarde, incendies, <i>nucléaire – CLIN</i>) ont été réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire qui manque d'aménagement d'espaces de valorisation de l'environnement sur les îles. - Un risque élevé de retrait-gonflement des argiles. - La centrale nucléaire et les lignes à haute tension s'imposent dans le paysage du marais et renvoient une image opposée à celle d'un espace naturel préservé. - Le mitage du paysage avec des bâtiments isolés. - L'extension urbaine linéaire et la dégradation des petits patrimoines banalisent/affectent le paysage. - Le paysage se caractérise aussi par des espaces de friches (marais, forêt de la Double, cubzaguais...) - De nombreux petits ports sont oubliés et offrent des paysages de déshérence. - La disparition progressive de populations de grands poissons migrateurs (dégradation de la qualité des habitats, barrages, ouvrages hydrauliques...). - La répétition des tempêtes a fragilisé les forêts, leur potentiel de production et la biodiversité associée. - Les marais et milieux humides de l'ouest du territoire sont dégradés par des pratiques agricoles (drainage, conversion de prairies en cultures, intensification des pratiques) ou détruits par l'artificialisation. - La perte de terres agricoles au profit de l'urbanisation fragilise l'agriculture et impacte la biodiversité. - Le projet LGV impacte l'utilisation des espaces agricoles et forestiers. - Une forte pression est exercée sur la ressource en eau. - Les eaux souterraines et de surface sont dégradées. - Un grand nombre de structures impliquées dans la production, distribution, collecte et traitement des eaux. - Les digues potentiellement vulnérables lors d'événements exceptionnels. - La Centrale nucléaire de Blaye est située en zone inondable. - Des éléments radioactifs et chimiques ont été retrouvés dans les eaux, les sédiments, la flore et certaines espèces de l'estuaire (anguilles, crevettes). - Certaines voies de transport routier et portuaire ainsi que des canalisations sont empruntées pour le transport de matières dangereuses (TMD).
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux petits ports de pêche et les îles sont favorables à l'attractivité du territoire et au développement du tourisme fluvial. - Les carrelets sont à valoriser en tant que patrimoine emblématique de l'estuaire. - L'Eco-tourisme est à développer autour du patrimoine naturel, ornithologique pour revaloriser les sites naturels majeurs, notamment les marais (comme Terre d'Oiseaux). - L'agriculture durable permet de réinvestir les espaces en friches. - La Charte paysagère et environnementale de l'estuaire permet d'orienter dans un souci de cohérence, les actions de chacun pour le développement durable des territoires de l'estuaire de la Gironde. - Les contrats de rivières, SAGE, plans nationaux et régionaux sur les habitats et les espèces, renforcent la connaissance sur les milieux caractéristiques du territoire et de renforcer la valorisation et la protection. - Les mesures Agro-Environnementales favorisent le maintien des prairies permanentes et espèces associées sur les secteurs à déprise agricole. - Le développement de nouvelles filières (bois énergie) permet d'optimiser l'exploitation de la forêt. - La proximité des exploitations agricoles permet de développer de nouveaux marchés en circuits courts. - L'objectif de gestion économe de l'espace a été réaffirmé par le Grenelle 2. - Des normes ou règles constructives adaptées existent pour se protéger des risques sismiques et du retrait-gonflement des argiles. - La densification programmée de la métropole bordelaise renforce le rôle récréatif, touristique et de « nature » des territoires ruraux limitrophes dont fait partie la Haute Gironde. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les effets du changement climatique sont susceptibles d'accentuer les risques associés à différents facteurs: inondations, effondrement des carrières, éboulement de falaises, mouvements de terrains, érosion, tempête, montée des eaux - La fréquentation touristique pourrait fragiliser les milieux humides. - Le déclin de l'élevage représente une menace pour le maintien des prairies humides, la qualité de la mosaïque paysagère et des infrastructures agro-écologiques (haies, prairies, bosquets...). - La présence d'espèces envahissantes et invasives animales et végétales (ragondins, écrevisses de Louisiane, jussie, myriophylle...) menace l'équilibre des écosystèmes des zones humides. - Les effets du changement climatique fragilisent l'écosystème estuarien à plusieurs titres : augmentation de la température et de la salinité des eaux, de la concentration en matières solides, modification des courants des marées, des taux d'érosion et de dépôts, de la circulation des flux sédimentaires (bouchon vaseux), translation de la montée d'eau salée, submersibilité des digues de protection, inondation des rives. - La recrudescence d'attaques de parasites associés aux effets du réchauffement climatique (chenilles processionnaires, scolytes, etc.) fragilise les forêts du territoire. - Les nappes surexploitées de l'Éocène imposent l'exploitation de ressources de substitution en cas d'accueil de nouvelles populations. - Les effets du changement climatique risquent de modifier l'état de la ressource en eau et les besoins des acteurs, impliquant d'anticiper de nouvelles modalités de gestion concertée entre acteurs. - La situation de la Centrale nucléaire en zone inondable est un facteur d'aggravation du risque technologique.

2. Les services à la population en Haute Gironde : état des lieux

Services publics, éducation, santé, transports, enfance-jeunesse, personnes âgées, sport et culture.

Initialement territoire rural aux fonctions viticoles et maraîchères, le Pays de la Haute Gironde est devenu au fil des années un territoire périurbain de l'agglomération bordelaise où les cohabitations de différents groupes de population aux usages et fonctionnements distincts sont nombreuses.

La construction du Pont d'Aquitaine (il y a plus de 40 ans) qui a apporté un désenclavement optimum pour le territoire ; et l'accueil du Centre Nucléaire de Production d'Énergie (CNPE) ont entraîné l'arrivée d'une population différente (tant dans le niveau de revenus que le mode d'habiter) et modifié la sociologie du territoire...

Ces équipements, qui paraissent très anciens, sont fortement constitutifs des particularismes locaux (l'impact du CNPE sur le développement et le maintien de l'hôpital de Blaye par exemple ou l'impact de la saturation quotidienne du Pont d'Aquitaine et des voies secondaires sur l'usage des transports collectifs ferroviaires) et contribuent encore aujourd'hui la particularité d'un territoire contrasté.

A travers son statut de sous-préfecture, la ville de Blaye concentre un nombre important de services administratifs de l'Etat, au premier rang desquels la sous-préfecture elle-même. Les principaux services déconcentrés de l'Etat assurent une présence dans les différents chefs-lieux de canton : Trésor Public, gendarmerie...

La couverture du territoire par les écoles est excellente (une dans chaque commune). La Haute Gironde compte 6 collèges publics et 2 collèges privés. L'enseignement public permet à chaque territoire intercommunal de bénéficier d'au moins un collège. Les 4 lycées du territoire sont polarisés sur les deux villes principales, Blaye et Saint-André-de-Cubzac. Le maillage scolaire de la Haute Gironde est complété par la présence d'un Lycée Agricole à Pugnac et le Centre de Formation Multimétiers de Reignac (CFM). L'offre de formation supérieure sur le territoire est quasi inexistante.

Le Pays ne présente pas de carences marquées en termes d'équipements et services médicaux : on recense plus de 1,2 médecins pour 1 000 habitants, un nombre important et diversifié de spécialistes, la présence de l'hôpital et de son SAMU. Cependant on peut noter le vieillissement des praticiens et le manque d'accompagnement pour certaines pathologies de « santé mentale » qui a entraîné récemment la création de maisons de santé.

En terme de mobilité, bien que des efforts soient régulièrement effectués (transport à la demande récemment étendu aux jeunes en recherche d'emplois, projet de lignes de car en rabattement vers les gares), une grande partie du territoire (Sud-ouest du canton de Saint-Ciers et Est du canton de Saint-Savin) ne fait pas l'objet de dessertes régulières et des carences apparaissent, en particulier pour des liaisons vers Blaye, pourtant pôle de services de centralité.

Au-delà de ces équipements phares à l'impact conséquent pour le Pays, il est important de préciser que la création de services et équipements à destination du public a fait l'objet d'actions locales depuis de nombreuses années et que la constitution des Communautés de Communes a permis (entre autres) de confirmer la mise en place d'une véritable politique de services par la création de maisons de services (qui accueillent des permanences d'associations à caractère social), d'équipements en faveur de la famille (crèches, RAM, ALSH,...), d'équipements culturels (médiathèque, salle de spectacle, écoles de musique, cinéma), de services aux personnes âgées (aide à domicile, RPA en plus des 5 EHPAD et 11 maisons de retraite), de CIAS opérationnels...

Tous ces équipements ont conféré au territoire une réelle attractivité et le positionne aujourd'hui comme un espace à vivre bien équipé même si la demande de places dans les équipements d'accueil des enfants est de plus en plus forte et que les équipements culturels (salle de spectacle) et sportifs (piscine) ne couvrent pas tout le territoire.

Tableau AFOM Services à la population

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire est relativement équilibré entre ses pôles de services et ses chefs-lieux de canton structurants. - La présence de la sous-préfecture de Blaye et des services de l'Etat - Une présence forte et diversifiée d'organismes sociaux et d'associations à caractère social - Une très bonne couverture pour les écoles, bonne pour les lycées et collèges - La présence d'un centre hospitalier local : le Centre Hospitalier St Nicolas à Blaye - Une présence importante de spécialistes médicaux - Une offre de santé paramédicale conséquente - Les services d'aide à la mobilité pour des publics spécifiques sont bien développés - Pour désengorger les voies principales de circulation, le territoire voit se développer des aires de co-voiturage - Une bonne couverture en structures d'accueil pour l'enfance et la petite enfance pour les cantons de Blaye, Saint-André et Saint-Ciers - Une offre importante d'hébergement pour personnes âgées en établissements et une bonne couverture du territoire en services d'aide à domicile - Un enseignement des arts et une lecture publique qui couvre le territoire - Un maillage en équipements sportifs standard satisfaisant - Par l'adhésion des 5 CDC à Gironde Numérique, une couverture complète haut-débit du territoire - Une structuration progressive du territoire en établissements public numériques (EPN) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un éloignement de certains services (justice...), conséquences de la réorganisation des services de l'Etat - Une précarité de la population présente et croissante - Une offre de formations supérieures (post-bac) quasi-inexistante - Une offre de santé de proximité inégalement répartie sur le territoire et un vieillissement des médecins généralistes - Une mauvaise prise en compte des problématiques de santé mentale - Un engorgement des voies principales de circulation - Des communes non desservies par les transports collectifs tout publics (nord et centre du Pays) - Des problèmes de déplacements et de liaisons internes au territoire et vers l'agglomération bordelaise - infrastructures routières peu sûres et inadaptées aux flux de circulation (flux nord/sud importants, desserte locale dense) - Une moins bonne couverture en structures d'accueil pour la (petite) enfance sur les cantons de Bourg sur Gironde et Saint Savin, et des besoins encore à pourvoir sur le canton de Saint-André - Une demande d'accueil en ALSH en augmentation (pression constante) - Des difficultés d'accueil du public adolescent (BIJ, PRIJ,...) - Une offre d'hébergement et d'accueil pour personnes âgées pas toujours adaptée à la demande (coût, modalités,...) - Une prise en charge encore insuffisante de la maladie d'Alzheimer - Une absence de coordination gérontologique - Une seule salle de spectacles ayant un haut niveau d'équipement pour une multitude de lieux peu ou pas adaptés - Seulement 3 médiathèques de niveau 1 pour 32 équipements de Lecture Publique - Un manque de lieu de répétition pour les musiques actuelles et pas de lieu de rencontres et de création plastiques pour les artistes à dimension Pays - Pas de coordination de l'action culturelle à l'échelle du territoire et très peu de valorisation des artistes locaux - Des équipements sportifs trop polarisés, parfois vieillissants ainsi que des manques d'infrastructures spécifiques (piscine couverte...) - Des difficultés à mettre en place la fibre optique en dehors des zones d'activités - Des zones à faible Haut Débit, et blanches 3G, 4G persistantes
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Une prise de conscience avec le schéma de services à la population et le pré-diagnostic du SCOT de la nécessité d'agir collectivement sur la structuration du territoire en termes de services face à l'arrivée de nouveaux habitants et pour développer l'économie résidentielle basée sur l'accompagnements de publics spécifiques (en difficultés sociales, familles et jeunes, personnes âgées) - Un soutien par la région et le département de projets facilitants la mobilité interne et externe : par exemple Hirondo - service de co-voiturage, coopérative des Tiers-Lieux pour développer le télétravail par la région, aides à la création d'aires de covoiturage, tarification unique sur l'ensemble du réseau Transgironde, Système d'Information Voyageurs (SIV) par le Conseil général - Une nouvelle politique culturelle du CG33 tournée vers les territoires et favorisant la transversalité entre les services (social, santé, culture, jeunesse, ...) - Un tissu associatif, des acteurs culturels et des collectivités qui cherchent à renforcer la dynamique culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution des aides de l'Etat aux collectivités - Un développement de la précarité de la population par l'arrivée de populations nouvelles - La déficience avérée des communications terrestres et ferroviaires couplée avec l'augmentation des flux journaliers domicile-travail, allongent les temps de trajets et entraînent des dysfonctionnements majeurs, contribuant à éloigner le territoire de la Haute Gironde de l'agglomération bordelaise (dimension temporelle).

3. Economie

a. Artisanat/services/industrie

L'économie locale de la Haute Gironde est fortement marquée par la viticulture, l'économie résidentielle et l'industrie, avec la présence du centre nucléaire de production électrique du Blayais.

La Haute Gironde a un tissu économique constitué très majoritairement de très petites entreprises (plus de 90 % ont moins de 10 salariés), représentant des activités très diversifiées et fondé sur un entrepreneuriat local bien ancré. On constate sur les dix dernières années une forte augmentation du nombre d'entreprises (+37%), en particulier sous forme auto-entrepreneuriale. Cette dynamique créative (719 entreprises créées en 2013 / taux de création : 18 %) est différenciée selon les zones géographiques et les secteurs d'activités. Elle se concentre sur les deux pôles principaux, Blaye et Saint-André de Cubzac, et sur la partie Sud du territoire proche de la métropole bordelaise. Les services, les transports et le commerce représentent les deux-tiers des créations d'entreprises. La Haute Gironde présente en revanche un ratio création/radiation d'entreprises plus faible que le reste de la Gironde.

En lien avec l'accueil de nouvelles populations principalement issues de la métropole bordelaise toute proche, l'économie résidentielle se développe et prend une place croissante dans l'économie locale. Le secteur industriel y conserve un poids important, ce qui constitue une spécificité du territoire : le nucléaire et les activités de production et services associées, la mécanique, la métallurgie, etc. L'économie sociale et solidaire est également très bien représentée, notamment dans les secteurs des services et de l'agriculture (secteur associatif, groupements,...).

En Haute Gironde, près de la moitié des emplois salariés sont dans le secteur des services (marchands et administration). L'industrie et le commerce représentent un peu plus de 16 % de ces emplois, l'agriculture et la construction un peu moins de 10 %. La Haute Gironde est le territoire girondin qui en proportion, a le plus d'emplois dans le secteur industriel.

La situation de l'emploi se dégrade. En 2013, on dénombrait sur le territoire près de 7 600 demandeurs d'emplois en fin de mois, soit une augmentation de 5,9 % par rapport à 2012. Les femmes représentent 54,8 % des demandeurs d'emploi. Le chômage progresse fortement chez les jeunes (+12,2 % en un an). La main d'œuvre locale reste faiblement qualifiée : près de 70 % des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP et BEP, contre un peu plus de 50 % en Gironde. Plus de 20 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus sont sans diplôme.

Conscient de la dégradation de la situation de l'emploi, a été engagé en juin 2013 une démarche novatrice de mobilisation et de collaboration entre collectivités, partenaires institutionnels, entreprises, acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, afin de mieux répondre collectivement aux besoins des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi de notre territoire : les Etats Généraux de l'Emploi. La large concertation organisée dans le cadre de ce projet a permis l'émergence d'une stratégie, globale et coordonnée, à l'échelle de la Haute Gironde de soutien au développement économique et à l'emploi sur la période 2014-2017. Un projet de création d'une plate-forme économie-emploi territoriale réunissant chefs d'entreprises, élus et opérateurs de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion est actuellement à l'étude.



Tableau AFOM Artisanat/services/industrie

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Un tissu dense de très petites entreprises (TPE) couvrant des activités très diversifiées, s'appuyant sur un entrepreneuriat local - Des entreprises « vitrines » et des secteurs/filières à potentiels de développement avérés - Des spécificités locales à valoriser économiquement - Des infrastructures, des équipements, une présence importante d'acteurs et des moyens dédiés au développement économique et à l'emploi, y compris sur le volet Formation - Des espaces dédiés au télétravail et au co-working, des projets en cours - Des « éléments d'attractivité » : <ul style="list-style-type: none"> o <i>La proximité de Bordeaux</i> o <i>Du foncier disponible à moindre coût</i> o <i>Infrastructures routières (A10, RN 10, RD 137), ferroviaires (ligne Bordeaux –Nantes) et portuaires (Blaye)</i> - Une offre locale de formation présente, y compris pour les publics plus faiblement qualifiés, qui est cohérente avec les secteurs d'activités clés du territoire (nucléaire/industrie, agriculture, construction,...), mais restant à développer - Une offre de formation post-baccalauréat développée en apprentissage - La présence d'opérateurs institutionnels du secteur de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi, GIRPEH - Cap Emploi, ...), un partenariat actif entre eux et avec les secteurs clés de l'emploi local - Présence d'un collectif de structures d'insertion par l'activité économique (IAE) qui a développé un service mutualisé de relations avec les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement des dirigeants d'entreprises, et plus particulièrement dans le secteur agricole - Un relatif isolement des dirigeants d'entreprises - Une distension du lien entre les entreprises et les collectivités - En dehors du nucléaire, le manque d'organisation et de réflexion stratégique collective des filières/secteurs d'activités - Un manque de lisibilité / valorisation des dispositifs d'accompagnement auprès des entreprises - Un déficit de partage des atouts et de coopération entre acteurs du développement économique et avec les acteurs de l'emploi :Concurrences entre territoires, absence de stratégie partagée, manque de promotion commune et de communication efficace, difficultés à partager l'information sur les projets structurants qui ont un impact sur l'emploi local, entre Communautés de communes et avec les autres partenaires, des dispositifs d'accompagnement à mieux articulés, partiels ou absents, absence d'organisation et de structuration des services de développement économique à l'échelle du Pays - Un investissement inégal des Communautés sur le registre de l'emploi (infrastructures, services,...) - Une « mauvaise image » du territoire - Une offre de formation publique post-baccalauréat absente - La sortie précoce du système scolaire de jeunes sans aucun diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat - Une main d'œuvre locale faiblement qualifiée - Des difficultés pour les entreprises à trouver localement la main d'œuvre correspondant à leurs besoins - Un fort besoin en renouvellement de compétences dans le nucléaire - Une situation de l'emploi qui se dégrade - La couverture du territoire : deux agences Pôle Emploi (Blaye et Lormont), accès difficile pour les publics des zones rurales les plus éloignées - Des difficultés de saisie des questions liées à l'emploi par les TPE (besoins en RH/compétences, mobilisation des dispositifs de soutien à l'emploi et de formation...), et les organisations professionnelles (concurrences entre secteurs, attractivité des métiers, anticipation des mutations,...) - La paupérisation croissante et l'isolement d'une part significative de la population - L'accroissement des difficultés d'insertion professionnelle et des contraintes sociales d'accès à l'emploi (santé, mobilité)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Une prise de conscience avec les Etats Généraux de l'Emploi de la nécessité d'agir collectivement sur les champs du développement économique et de l'emploi (projet de plate-forme territoriale) - Le volontarisme politique et le dynamisme de la Région Aquitaine dans ce domaine - Des dispositifs d'accompagnement des dynamiques de projet et des mutations des territoires, à saisir : Leader, Contrat de Cohésion et de Développement Territorial (CCDT), Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi sur les territoires (CADET), ... - Le développement des pratiques de télétravail, de co-working,... - Le développement de l'oénotourisme (Cité mondiale de la Civilisation des Vins) et du tourisme de croisières - Des évolutions sociétales qui impactent les modes de production, de consommation, de circulation et qui peuvent offrir de nouvelles perspectives de développement et d'emploi - La politique nationale de transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire - La reconnaissance du rôle de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) dans les parcours de retour vers l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés - Des dispositifs d'accompagnement des publics à saisir : possibilités d'immersion en entreprises (visite, stage, test, formation, apprentissage, ...), ateliers et chantiers d'insertion/SIAE,... - L'obtention du label « Réseau de Réussite Educative » pour l'ensemble des établissements scolaires de Haute Gironde 	<ul style="list-style-type: none"> - Le risque de déséquilibres et de développement à deux vitesses du territoire (<i>infrastructures de communication, foncier économique disponible,...</i>) - L'attractivité de la métropole bordelaise et sa tendance à « aspirer » les activités et l'emploi, avec pour conséquence l'accroissement de la dépendance de notre territoire à la métropole - La diminution des niveaux de financements sur les registres du savoir-être, de l'autonomie et des savoirs de base pour les publics en difficultés (au profit de la qualification) - La diminution des moyens dédiés par l'Etat/Education Nationale aux établissements scolaires du territoire (nombre de postes et d'heures d'enseignement, non-remplacement, ...)

b. Tourisme

Des paysages et activités traditionnelles, de loisirs et touristiques :

Les paysages sont le « terrain de jeu » d'activités de loisirs et touristiques variées :

- les promenades et randonnées pédestres, cyclables, équestres dans les vignes, le long de l'Estuaire, en forêt,... (ex. les fenêtres de l'Estuaire sur le canton de Bourg)
- la découverte de l'estuaire, de ses îles, de ses zones humides, de leur faune et de leur flore (ex. îles Nouvelles et Patiras, parc ornithologique sur le site des Nouvelles Possessions,...)
- la pratique de sports nautiques (la voile, le canoë-kayak,...)
- la pêche et la pratique de loisirs de plein air



Des sites « d'intérêt territorial » :

La Haute Gironde offre des sites patrimoniaux et naturels intéressants. Le territoire considère, côté patrimoine, d'intérêt majeur : la citadelle Vauban de Blaye, les villae gallo-romaines de Plassac (avec leur musée), la citadelle et le village de Bourg, la grotte de Pair-non-Pair de Prignac et Marcamps, le château du Bouilh de Saint-André de Cubzac.

Et d'importance : le moulin du Grand Puy de Lansac, les moulins de Montalon de Saint-André de Cubzac, le moulin de Charlot de Marcenais, le pont Eiffel de Cubzac les Ponts, la chapelle de Magrigne de Saint-Laurent d'Arce et ses autres chapelles et églises romanes.

Côté nature, il reconnaît comme espaces et itinéraires communs : l'estuaire de la Gironde, avec ses différents ports et ses îles, les vignobles des appellations Blaye Côtes de Bordeaux, Côtes de Bourg et Bordeaux & Bordeaux Supérieur, la route verte et la route de la Corniche de Saint-Ciers sur Gironde à Saint-André de Cubzac. Il reconnaît comme sites particuliers : le site ornithologique Terres d'Oiseaux de Braud et Saint-Louis, les lacs du Moulin Blanc de Saint-Christoly de Blaye, le site du Moron de Prignac et Marcamps. En complémentarité des sites patrimoniaux et naturels, il considère ses musées : les musées de la Citadelle de Blaye (le musée d'histoire et d'archéologie, ainsi que le centre d'interprétation de l'Estuaire de la Gironde), le conservatoire vinicole de Plassac, le musée Au temps des calèches de Bourg, l'écomusée du Bourgeois de Bourg, le museexpo de Civrac de Blaye, les musées de Saint-Ciers sur Gironde (le musée archéologique et le musée d'autrefois)

Il reconnaît également des sites-activités connexes pour la clientèle famille avec enfants : le parc Nat&a sports et loisirs de Saint-Savin, le domaine de Tout l'Y Faut de Marcillac, les fermes aux animaux (la bergerie du marais d'Anglade et la chèvrerie-fromagerie de Civrac de Blaye), les lamas de Brandacot de Saint-Paul, les écuries, centres équestres ou élevages proposant des activités d'équitation (de Braud et Saint-Louis, Saint-Androny, Cartelègue, Berson, Prignac et Marcamps, Saint-Christoly de Blaye et Saint-Yzan de Soudiac), les jeux de piste de Blaye, Bourg et Saint-André de Cubzac, les lieux de baignade (les piscines municipales de Braud et Saint-Louis, Bourg, Saint-André de Cubzac et Aubie et Espessas, ainsi que le lac du Moulin Blanc), le plan d'eau de Berson (avec l'école de voile Beabatô), le petit train de Blaye, le circuit de karting d'Etauliers, les animations estivales du canton de Bourg



Structuration des Communautés de Communes et des Offices de Tourisme

Le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde regroupe 5 Communautés de Communes et 5 Offices de Tourisme communautaires, dont la territorialité est cantonale. Au cours du précédent mandat et de la première Convention d'Organisation Touristique et Territoriale, l'organisation touristique du territoire a évolué. Son organisation institutionnelle a progressé. Fin 2009, les Communautés de Communes couvrent l'ensemble du territoire, et la compétence Tourisme a été remontée au niveau communautaire partout avec :

- la fusion des 2 EPCI sur le canton de Blaye : CDC du canton de Blaye et SIVOM du Pays Blayais (le 28/12/09) et l'intégration des 4 communes de l'ancien SIVOM au Syndicat Mixte du Pays
- la prise de la compétence tourisme par la CDC du Cubzaguais (le 07/05/2012)
- l'extension des compétences de la CDC du canton de Bourg en matière de réalisation, aménagement et gestion du ponton à passagers au port de Bourg (le 15/01/2013)

L'organisation de ses structures a également progressé avec :

- à Bourg, le réaménagement de l'OT et une évolution de Service Public Administratif (SPA) à Service Public Industriel et Commercial (SPIC) avec son immatriculation au registre des opérateurs de voyage
- à Saint-Ciers sur Gironde, le déménagement de l'OT principal au sein de l'équipement Terres d'Oiseaux (qu'il gère) et le réaménagement de son Point Information à Saint-Caprais de Blaye
- à Blaye, une évolution d'association loi 1901 à Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), l'aménagement de l'OT principal dans la Citadelle (avec ouverture de l'ancien site dans la ville en saison) et son immatriculation au registre des opérateurs de voyage
- à Saint-André de Cubzac, une nouvelle convention d'objectifs et de moyens de l'OT avec sa CDC et son immatriculation au registre des opérateurs de voyage
- à Saint-Savin, le réaménagement de l'OT

Leur professionnalisation et leurs personnels se sont de même renforcés avec :

- 100% des OT en démarche Qualité
- le développement des effectifs au sein des 5 OT (de 15 à 23) et de nouvelles compétences (animateurs nature, guides interprètes, directeur, Animateurs Numériques de Territoire - ANT...)

Schéma d'organisation des fonctions touristiques à l'échelle de la Haute Gironde

Entre 2004 et 2006, l'étude dite « Actour », portée par le Pays, a permis l'élaboration d'un schéma de coopération reposant sur un jeu de conventions de partenariat entre le Pays, les Communautés de Communes et les Offices de Tourisme et organisant leur participation collective sur des missions d'intérêt « Territoire de la Haute Gironde » : assistance-conseil aux porteurs de projets, promotion (salons, presse, éditions, Internet), production... Ainsi, de nombreuses actions ont été réalisées depuis 2006. Cependant, cette organisation s'essouffle au fil des années par manque de mobilisation de moyens humains et financiers pour mener à bien la mise en place d'actions fédératrices, mais aussi la difficulté à définir une identité « Haute Gironde » qui en fait un territoire mal connu (manque de notoriété).



Tableau AFOM Tourisme

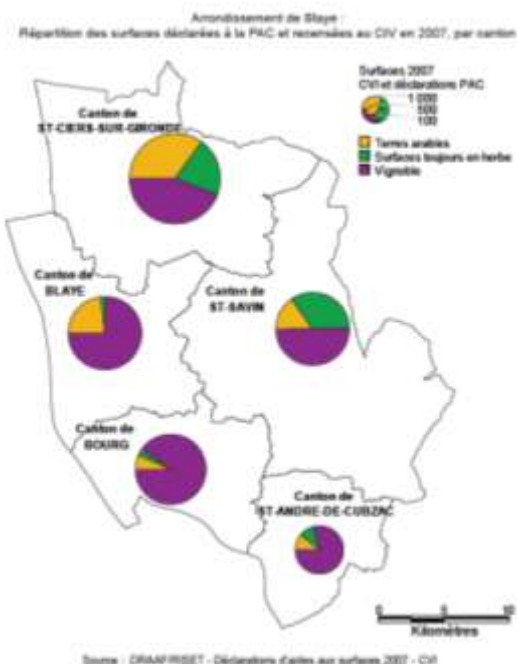
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>OFFRE (filières) :</p> <p><u>Patrimoine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de renommée internationale (Citadelle de Blaye, grotte de Pair-non-Pair...) - l'Estuaire et ses îles : une offre concurrentielle <p><u>Enotourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Syndicats Viticoles actifs - un grand nombre de châteaux labellisés "Vignobles et Chais en Bordelais" offrant un accueil-visite-dégustation-vente à la propriété <p>HEBERGEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une offre qualifiée - un accompagnement des prestataires vers une qualification (classement et labellisation) et une professionnalisation - un maillage d'aires de camping-cars fort <p>ORGANISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 cantons / 5 CDC avec la compétence Tourisme / 5 OT communautaires = une structuration territoriale institutionnelle simple - des OT qualifiés (classés et labellisés) et professionnalisés (personnels compétents) - une densité d'Animateurs Numériques de Territoire (5 personnes formées) - un territoire voisin de destinations connues (Bordeaux, Saint-Emilion, Médoc, Charente Maritime...) 	<p>OFFRE (filières) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un problème d'image et de mise en marché <p><u>Enotourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - un grand nombre d'offres gratuites et identiques - un manque de produits <p><u>Itinérance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien des sentiers de randonnée <p>HEBERGEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parc faible (en capacité) - une hôtellerie faible (en nombre et qualité) - un déficit d'hébergements de groupes - un manque de qualification des chambres d'hôtes - peu d'offres commercialisées sur Internet - un faible nombre de campings - un certain nombre de locations non <p>ORGANISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 OT indépendants - un territoire administratif différent d'un territoire de destination - un problème d'identités / image / notoriété / nom - une difficulté de positionnement du Pays et des OT - un manque de moyens financiers - un déficit d'observation des activités touristiques
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>OFFRE (filières) :</p> <p><u>Enotourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des "Routes du Vin de Bordeaux" (au départ de Bordeaux) - le projet de Centre des Civilisations du Vin de Bordeaux (800 000 visiteurs attendus par an) <p><u>Itinérance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la croissance exponentielle des croisières fluviales sur l'Estuaire (liées avec Bordeaux et le Médoc) - le nouveau PDIPR du Conseil Général - les schémas national et régional des Véloroutes et Voies Vertes <p><u>Patrimoine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la communication UNESCO entre Blaye, Bordeaux et Saint-Emilion (+ Soulac, Bazas et la Sauve Majeure ?) <p>HEBERGEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un référentiel des chambres d'hôtes (national ou départemental) - un regain de porteurs de projets - un projet d'hôtellerie à Cavignac - un projet de parc hôtelier à Saint-André de Cubzac - des systèmes de réservation sur Internet (Résinsoft et autres) <p>ORGANISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - métropolisation de Bordeaux : agrégation de flux de touristes - réformes territoriales : mutualisation des compétences 	<p>OFFRE (filières) :</p> <p><u>Enotourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une forte concurrence des vignobles à grande notoriété <p><u>Itinérance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des problèmes de capacité d'accueil des bateaux de croisières fluviales <p>HEBERGEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une occupation des hébergements touristiques par les personnels travaillant à la Centrale et sur le chantier LGV - des hébergements qui quittent les labels (Gîtes de France, Clévacances...) - des zones à forte densité d'hébergements touristiques à proximité du territoire <p>ORGANISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - absence de coordination du développement du tourisme fluvial à l'échelle de l'Estuaire et de la Gironde - métropolisation de Bordeaux : absorption partielle du territoire - réformes territoriales : implosion du territoire

c. Agriculture, viticulture, sylviculture

Une prédominance des espaces agricoles et forestiers

La forêt en Haute Gironde

La forêt est présente sur 19 000 ha en Haute Gironde. Elle représente un puits de carbone conséquent : 77 ktepCo₂ sont captés par les arbres présents. Il s'agit d'une forêt cultivée majoritairement pour la production de pins maritimes. Cette forêt est essentiellement privée. Un parcellaire très morcelé et le nombre important de propriétaires rendent l'exploitation difficile. Le territoire a été très fortement touché par la tempête de 1999 (dégâts évalués au 2/3 du peuplement). C'est pourquoi, dès 2002, les Communautés de Communes de l'Estuaire et de Saint Savin, qui ont 12 000 hectares de forêts, soit 60 % de la surface boisée du territoire haut girondin, ont engagé des opérations de restructuration foncière forestière permettant d'obtenir des îlots plus vastes facilitant le nettoyage des espaces dévastés par la tempête mais aussi, le reboisement de ceux-ci. De nouvelles perspectives peuvent s'ouvrir aujourd'hui en Haute Gironde en termes de développement des Energies Renouvelables : le territoire présente des atouts non négligeables quant au recours au bois énergie (plaquettes forestières notamment). Une étude, menée par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat dans le cadre de sa convention avec le Pays démontre que le gisement bois énergie mobilisable est important sur le territoire et que les structures d'approvisionnement en place sont sous-exploitées. Par ailleurs, une demande émerge pour ce type d'énergie, car elle présente de nombreux avantages s'agissant d'une énergie locale et renouvelable, compétitive, créatrice d'emploi et incitative de l'entretien et de la dynamisation de l'activité forestière. Ainsi deux réseaux de chaleur bois énergie sont à l'œuvre sur le territoire et des chaudières alimentés par des granulés se multiplient.



L'agriculture en Haute Gironde

Les terres destinées à la viticulture ou à l'agriculture recouvrent plus des deux tiers de la superficie de l'arrondissement. L'agriculture, et principalement la viticulture (60% des terres agricoles, 85 % des emplois agricoles du territoire), tient une place prépondérante dans l'économie locale. La Haute Gironde compte 1 858 établissements dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (fichier SIRENE, INSEE 2006), soit environ 3 200 emplois. En Haute Gironde, nous pouvons identifier plusieurs enjeux majeurs quant au secteur :

- D'un point de vue « énergie-climat », il est nécessaire de mieux identifier les **pratiques agricoles** et les émissions directes et indirectes liées à cette activité
- l'étude sur le devenir des exploitations agricoles, mandatée par le Pays à la Chambre d'Agriculture indique qu'un volume important de **foncier va se libérer à court terme (d'ici 2014) : 724 ha**. Il convient donc de travailler cette question de la destination du foncier
- Les **jeunes non issus du monde agricole** représentent près d'1 installation sur 3 en Aquitaine (contre seulement 5 % il y a 20 ans) et cette tendance pourrait encore augmenter dans les années futures : il convient donc de travailler sur les conditions à mettre en œuvre pour accueillir ce type de population
- Globalement, l'agriculture représente un enjeu majeur en Haute Gironde en termes d'emplois, d'identité culturelle et géographique, d'accès au foncier, d'économie locale... L'agriculture sera un point central des réflexions dans le cadre du SCOT. **Il est donc primordial pour la Haute Gironde de détenir une réelle stratégie agricole.**

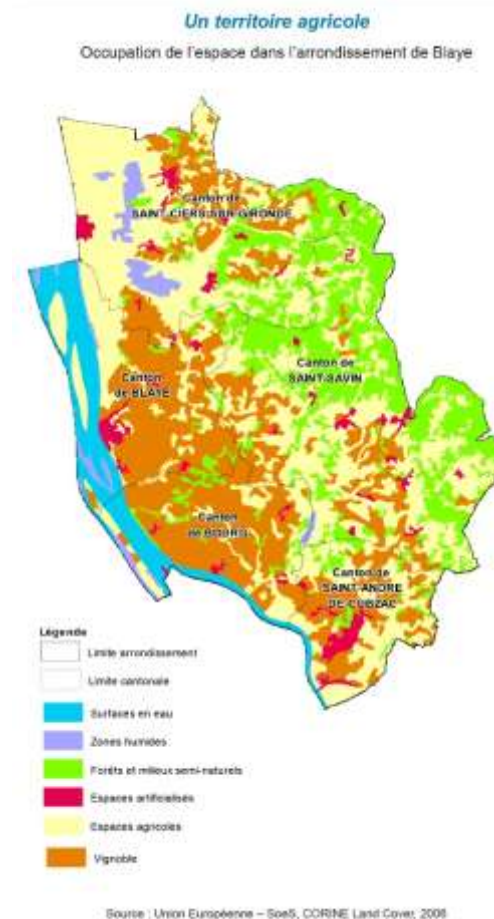


Tableau AFOM - Agriculture, viticulture, sylviculture

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Un climat et des sols propices à l'agriculture - Des sols argilo-calcaires favorables à la vigne à l'Ouest et au Sud, des sols fertiles alluvionnaires en bordure d'estuaire pour le développement des céréales et des terres sableuses propices à la production d'asperges sur la partie Est du territoire - Un patrimoine boisé important (donc puits carbone important) - Un territoire marqué par une identité rurale forte et des paysages agricoles et viticoles, facteurs d'attractivité du territoire - La viticulture, un secteur économique clé du territoire avec 3 appellations (Bordeaux/Bdx Sup, Côtes de Bourg, Blaye Côte de Bordeaux) - Une certification IGP « Asperges du Blayais » obtenue en 2014 - Un remembrement du foncier forestier entrepris depuis 2002 - Des installations bois énergie déjà en œuvre, servant de « vitrine » pour le développement de cette énergie renouvelable et locale - Une diversité des productions - Une proportion importante de pratiques en Agriculture Biologique et de débouchés commerciaux locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Des pratiques agricoles (drainage, conversion de prairies en cultures, intensification des pratiques) peuvent dégrader les marais et milieux humides - Une utilisation d'intrants chimique particulièrement importante en viticulture - La perte de terres agricoles au profit de l'urbanisation fragilise l'agriculture et impacte la biodiversité associée aux infrastructures agri-écologiques du territoire (prairies permanentes, haies, bosquets, lisières). - Le projet de LGV 2017 Bordeaux-Tours impacte l'utilisation des espaces agricoles et forestiers des communes de Cezac, Marsas, Cubnezais, Cavignac et de Laruscade et va imposer dans certains cas, des remembrements fonciers. - Le potentiel forestier est encore fragile sous l'effet cumulé de tempêtes successives (1999, 2006 et 2009) et un parcellaire qui reste encore relativement morcelé. - Forte pression sur la ressource en eau en période d'étiage, où les besoins en eau potable et pour l'agriculture sont les plus forts. - Des rejets agricoles et industriels parfois forts, qui contribuent à la dégradation des eaux de surface (Livenne, Rousselet, Brouillon, Moron et Saye). - Le changement climatique laisse craindre une augmentation de la fréquence des sécheresses - Un risque incendie important : 21% du territoire est couvert par des forêts
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - L'agroforesterie (pratique d'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole) - La mise en œuvre de Mesures Agro- Environnementales territorialisées dans les secteurs à déprise agricole pour favoriser le maintien des prairies permanentes et des espèces associées. - Le remembrement du foncier forestier entrepris depuis 2002 sur les principales communes forestières de la Haute Gironde (Communautés de Communes de l'Estuaire et canton de Saint-Savin) doit permettre d'optimiser l'exploitation de la forêt et le développement de filières nouvelles (bois énergie). - L'agriculture durable permet de réinvestir les espaces en friches. - La proximité des exploitations aux principales zones urbaines du territoire permet de développer de nouveaux marchés en circuits courts (vente à la ferme, AMAP, marchés municipaux). - L'objectif de gestion économe de l'espace réaffirmé par la loi Grenelle 2 et la formalisation de la lutte contre la régression des surfaces naturelles et agricoles dans les documents d'urbanisme doit permettre de mieux préserver ces espaces. - La diversification des productions agricoles pour enrichir les sols, améliorer la biodiversité - La Haute Gironde est proche de l'agglomération bordelaise, qui elle seule, ne saurait répondre au besoin alimentaire de sa population ; les territoires ruraux limitrophes voient-là une opportunité d'assumer un rôle « nourricier » pour sa population et une partie de celle de la métropole, rééquilibrant ainsi le rapport de dépendance du rural sur l'urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression foncière très forte sur les terres agricoles - Le déclin de l'élevage représente une menace pour le maintien des prairies humides et les nombreuses espèces protégées associées, mais aussi, pour la qualité de la mosaïque paysagère et des infrastructures agro-écologiques (haies, prairies, bosquets, etc.), propice à de nombreuses espèces d'oiseaux et de chiroptères. - La crise du foncier agricole et viticole combinée aux pressions liées à l'artificialisation du territoire incitent à la spécialisation et l'intensification des exploitants en activité autour des terres les plus productives. - Les effets potentiels du changement climatique menacent la forêt avec la recrudescence d'évènements climatiques extrêmes (tempêtes) et l'augmentation des attaques de parasites (chenille processionnaire, scolytes, etc.). - La viticulture du territoire, particulièrement sensible aux augmentations de températures, est aussi de plus en plus impactée, avec des décalages phénologiques et des pressions parasitaires nouvelles dont la comptabilité avec les cahiers des charges AOC devra être étudiée.